

**DOCUMENT D'ENREGISTREMENT N°**

(1)

*L'émetteur du présent document en conserve une copie pendant au moins un an.
Le destinataire est tenu de conserver l'original pendant au moins un an.*

**N° 15063*04****IDENTIFICATION DES COQUILLAGES TRANSFÉRÉS****Coordonnées du fournisseur**

Qualité du fournisseur (2) :

☐ Éleveur☐ Pêcheur☐ Halle à marée☐ Purificateur☐ Négociant, grossiste, autres

Nom

et adresse :

☐ N° Agrément☐ N° SIRET☐ N° Permis de pêche☐ N° Immatriculation du navire**CONTENU ET PROVENANCE DU LOT OU DES LOTS TRANSFÉRÉ(S)**

SI LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT COMPORTE PLUS D'UN LOT, COCHER CETTE CASE ☐ ET REMPLIR L'ANNEXE 1

Contenu du lot (3)

Espèce (noms commun (4) et scientifique)	Nombre de sacs, poches...	Quantité totale (en kg)	Date de récolte (JJ/MM/AAAA)

☐ Coquillages d'élevage (concessions, claires d'affinage)☐ Coquillages de pêche (gisement naturel)

Codification et nom de la zone (selon arrêté de classement) :

Classement sanitaire de la zone (2) : ☐ A☐ B☐ C☐ Non classée (5)

Zone en alerte microbiologique avec mesures de restrictions (arrêté préfectoral) (6)

☐ OUI☐ NONSi le lot, entre la récolte et le transfert, a subi une ré-immersion ☐et/ou une finition ☐ , préciser le lieu :

Zone et/ou code de la zone (dépôt/élevage) :

Classement :

Si autre, préciser le lieu de réimmersion :

Date de début :

Date de fin :

Si le lot transféré a été purifié :

Agrément du centre de purification :

Adresse :

Date de début de purification :

Date de fin de purification :

Durée de la purification : heures

DESTINATION DES COQUILLAGES TRANSFÉRÉS**Identification de l'acheteur**☐ N° SIRET☐ N° Agrément

Nom

et adresse :

Qualité de l'acheteur (2)

☐ Éleveur☐ Expéditeur☐ Purificateur☐ Négociant, grossiste☐ Halle à marée☐ Autre entreprise**Adresse de livraison (si différente de l'acheteur)****SIGNATURES****Date de départ des coquillages
et signature du fournisseur :****Date d'arrivée des coquillages
et signature du destinataire :**

(1) Le fournisseur met un numéro interne chronologique.

(2) Cocher la case correspondante.

(3) Lot de coquillages vivants de la même espèce, de la même zone de production et même date de récolte.

(4) Nom commun au sens de la dénomination commerciale des coquillages. La liste des dénominations commerciales admises en France est disponible : <https://www.economie.gouv.fr/>

(5) Coquillages pouvant être récoltés ou pêchés en zone non classée (les pectinidés, les gastéropodes marins et les échinodermes non filtreurs).

(6) Si la zone de provenance fait l'objet de mesures de restrictions ou d'interdiction du fait d'une contamination microbiologique, le lot ne peut être transféré que vers un destinataire situé en France

ANNEXE 1 AU FORMULAIRE CERFA N° 15063*04

A REMPLIR PAR LE FOURNISSEUR DES COQUILLAGES
si le document d'enregistrement couvre plus d'un lot de coquillages.

RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DU TRANSFERT

Expéditeur	Destinataire	Date d'envoi

DESCRIPTION DU LOT N°

Contenu du lot (3)

Espèce (noms commun (4) et scientifique)	Nombre de sacs, poches...	Quantité totale (en kg)	Date de récolte (JJ/MM/AAAA)

☐ Coquillages d'élevage (concessions, claires d'affinage) ☐ Coquillages de pêche (gisement naturel)

Codification et nom de la zone (selon arrêté de classement):

Classement sanitaire de la zone (2) : ☐ A ☐ B ☐ C ☐ Non classée (5)

Zone en alerte microbiologique avec mesures de restrictions (arrêté préfectoral) (6) ☐ OUI ☐ NON

Si le lot, entre la récolte et le transfert, a subi une ré-immersion ☐ et/ou une finition ☐ , préciser le lieu:

Zone et/ou code de la zone (dépôt/élevage) :

Classement :

Si autre, préciser le lieu de réimmersion :

Date de début :

Date de fin :

Si le lot transféré a été purifié :

Agrément du centre de purification :

Adresse :

Date de début de purification :

Date de fin de purification :

Durée de la purification : heures

DESCRIPTION DU LOT N°

Contenu du lot (3)

Espèce (noms commun (4) et scientifique)	Nombre de sacs, poches...	Quantité totale (en kg)	Date de récolte (JJ/MM/AAAA)

☐ Coquillages d'élevage (concessions, claires d'affinage) ☐ Coquillages de pêche (gisement naturel)

Codification et nom de la zone (selon arrêté de classement):

Classement sanitaire de la zone (2) : ☐ A ☐ B ☐ C ☐ Non classée (5)

Zone en alerte microbiologique avec mesures de restrictions (arrêté préfectoral) (6) ☐ OUI ☐ NON

Si le lot, entre la récolte et le transfert, a subi une ré-immersion ☐ et/ou une finition ☐ , préciser le lieu:

Zone et/ou code de la zone (dépôt/élevage) :

Classement :

Si autre, préciser le lieu de réimmersion :

Date de début :

Date de fin :

Si le lot transféré a été purifié :

Agrément du centre de purification :

Adresse :

Date de début de purification :

Date de fin de purification :

Durée de la purification : heures

(2) Cocher la case correspondante.

(3) Lot de coquillages vivants de la même espèce, de la même zone de production et même date de récolte.

(4) Nom commun au sens de la dénomination commerciale des coquillages. La liste des dénominations commerciales admises en France est disponible : <https://www.economie.gouv.fr/>

(5) Coquillages pouvant être récoltés ou pêchés en zone non classée (les pectinidés, les gastéropodes marins et les échinodermes non filtreurs).

(6) Si la zone de provenance fait l'objet de mesures de restrictions ou d'interdiction du fait d'une contamination microbiologique, le lot ne peut être transféré que vers un destinataire situé en France